

Présentation du SAB

Contexte, évolution et enjeux

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) est une association qui défend et promeut les intérêts des zones de montagne, ainsi que de l'espace rural.

Pour concrétiser les buts qu'il s'est fixés, le SAB agit savant tout sur **trois axes**.

1. Le SAB est actif au **niveau politique**. Par ce biais, le SAB veille à ce que les décisions prises au niveau national tiennent compte des besoins et réalités des régions de montagne et de l'espace rural.

2. Des **actions concrètes** sont mises en œuvres. En développant et en soutenant des projets, le SAB contribue à assurer l'avenir des régions de montagne et de l'espace rural.

3. Le **SAB informe** continuellement le public et les milieux politiques, afin de les sensibiliser aux thématiques propres aux régions de montagne.

1. Contexte

La Suisse, comme la majorité des pays d'Europe, est marquée, depuis plusieurs années, par un courant de mondialisation et de libéralisation des marchés. Dans ce cadre, le SAB agit afin que les régions de montagne ne soient pas les laissés-pour-compte de ces évolutions.

Les restructurations des anciennes régions fédérales (Poste – CFF – Swisscom) et le redéploiement des activités économiques ont souvent été réalisés au détriment des régions périphériques. Entre 2001 et 2009, le nombre d'offices postaux a par exemple passé d'environ 3400 à 2150 unités. La majorité d'entre eux se situait dans les régions de montagne ou dans l'espace rural. Les interventions du SAB permettent de proposer des alternatives pour contrer les effets pervers de ces évolutions. Dans le domaine des services publics, le SAB s'est par exemple

fortement engagé pour que l'accessibilité aux connexions à large bande soit accordé à l'ensemble des régions du pays.

2. Quelques chiffres

Les régions de montagne suisses recouvrent environ les 2/3 du territoire, soit une surface de quelque 27'500 km². Un bon tiers de cette surface est constitué de zones improductives. Les forêts occupent également un espace important (26% pour les Alpes et 41% pour la zone du Jura). En 2005, quelque 1,8 million de personnes vivaient dans une région de montagne. Cet espace fournit environ 550'000 emplois à temps plein, soit 20% des places de travail disponibles en Suisse. Regroupant 52% des personnes actives, le secteur tertiaire est le plus important. Le secteur secondaire suit avec 40% des emplois. Par rapport à l'ensemble du territoire, le secteur



Le SAB s'engage pour que les régions périphériques aient aussi un avenir. (Versam GR / swiss-image)

Les régions de montagne développent aussi des activités économiques de pointe. (Pilatus / usines de Pilatus à Stans)



de la transformation est plus présent dans les régions de montagne que dans le reste de la Suisse. Enfin, le secteur primaire représente 8% des places de travail.

Sur les 62'000 exploitations agricoles recensées en Suisse, plus de 50% se trouvent en zone de montagne ou de collines.

3. Portrait du SAB

Historique

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) est né en 1943. Lors de sa création, le SAB défendait essentiellement les intérêts des paysans de montagne. En 1989, le SAB et l'Association suisse des régions de montagne ont fusionné pour constituer l'entité actuelle. La nouvelle organisation prend désormais en compte l'ensemble des thèmes se rapportant aux régions de montagne, ainsi qu'à l'espace rural (tourisme, agriculture, sylviculture, services publics, énergie, aménagement du territoire, etc.).

Structure

Le SAB est constitué d'une Assemblée générale, d'un Comité, d'une Centrale et d'une Section technique. La Centrale, qui se trouve à Berne est responsable des activités politiques et du développement régional. La Section technique, basée

à Brougg, s'occupe surtout de l'aide aux agriculteurs de montagne. Le Comité, qui est formé de 6 à 14 membres, prend en charge les orientations stratégiques du SAB. Enfin, l'Assemblée générale constitue l'organe suprême du SAB.

Membres

Le SAB comprend de nombreux membres, tant institutionnels que privés. Actuellement, 22 cantons et demi-cantons font partie de cette organisation, de même que près de 700 communes. Plus de 40 régions et près de 90 organisations nationales, cantonales et régionales font partie du SAB. Les organisations membres représentent différents secteurs et niveaux politiques. A noter que quelque 500 membres individuels sont encore affiliés à notre organisation.

4. Activités politiques

Axes d'actions

Le SAB agit sur plusieurs axes pour promouvoir les intérêts des régions de montagne. D'une part, le SAB intervient chaque fois qu'une procédure législative concerne les régions de montagne et l'espace rural. Dans ce cadre, le SAB élabore des prises de positions qui tiennent compte de l'intérêt de ses membres (cantons, communes, organisations toursti-

ques ou agricoles, etc.).

Dans une perspective à plus long terme, le SAB élabore des documents de position par rapport à des thèmes ayant un impact sur l'avenir du pays (politique énergétique, forêts de montagne, etc.).

Le SAB influence également les principaux dossiers politiques liés aux régions de montagne et à l'espace rural (politique touristique, agricole, énergétique, services publics, etc.). Enfin, le SAB organise régulièrement des séances d'information, ainsi que des journées d'étude, destinées à sensibiliser les responsables politiques et les acteurs régionaux, par rapport à des thématiques particulières.

Ces différentes actions sont complétées par des contacts réguliers avec les parlementaires fédéraux, ainsi qu'avec des membres de l'administration fédérale.

Le SAB est aussi présent sur la scène internationale. En tant que membre de fondateur d'Euromontana (<http://www.euromontana.org>) et d'observateur de la Convention alpine, le SAB influence les décisions prises au niveau européen.

Quelques exemples

Le SAB s'est fortement investi, au cours de ces dernières années, pour que l'introduction de la Nouvelle politique régionale contribue réellement

au développement des régions de montagne et de l'espace rural. Plus récemment, le SAB s'est engagé pour une augmentation des redevances hydrauliques. Enfin, le SAB suit continuellement le dossier consacré à la politique agricole (cf. prises de position du SAB).

5. Projets et programmes

Pour assurer l'avenir des régions de montagne

Si l'engagement politique du SAB permet de promouvoir les intérêts des régions de montagne, il est nécessaire de compléter ces activités par le lancement de projets de développement. Par ce biais, le SAB contribue non seulement à assurer l'avenir de certaines régions périphériques, mais développe des concepts qui peuvent servir d'exemples pour l'ensemble des zones défavorisées.

Exemples

Le « Bus alpin » est une initiative qui propose la création de lignes de transports publics destinées aux régions ayant un potentiel touristique sous-exploité. Actuellement, ce projet, soutenu par diverses organisations nationales, donne la possibilité aux touristes et aux randonneurs de se rendre en bus dans huit régions différentes (<http://www.busalpin.ch>).

Lors de son lancement, en 2006 et 2007, le « Bus alpin » a permis à plus de 25'000 personnes d'utiliser ces nouvelles offres. Ce développement touristique équivaut, pour les régions concernées, à une plus value de quelque 2 millions de francs. D'autre part, les personnes qui ont privilégié les transports publics ont permis de réduire la production de CO₂ d'environ 100 tonnes.

La section technique du SAB intervient également sur le terrain pour soutenir les organisations et personnes désirant lancer des chantiers dans le domaine de la construction. Dans ce cadre, le SAB dispense des conseils pour la planification et la conception de travaux, pour l'estimation des coûts ou pour la réalisation d'expertises. Par le biais de Coopératives de constructions rurales (CCR), la section technique du SAB propose aussi :

- d'effectuer des travaux de construction de manière rationnelle et à des prix avantageux
- de réaliser des prestations adaptées aux besoins de chacun (conseils, planification, direction des travaux)
- d'aider les personnes désirant entreprendre eux-mêmes des travaux
- de louer certains outillages, etc.

Le SAB intervient aussi par l'intermédiaire du Centre de coordination du volontariat en montagne (CECOVO-montagne). Ce service organise des camps de volontaires pour réaliser divers travaux tels que :

- la création ou la réfection de chemins pédestres, de routes de montagne
- la construction ou la rénovation de bâtiments agricoles
- l'entretien de forêts de montagne, d'alpages
- l'installation de réseaux d'eau, etc.

Enfin, le « Prix du SAB » est lancé chaque année dans le but d'inciter les acteurs des régions de montagne et de l'espace rural à élaborer des projets novateurs. Ces initiatives doivent permettre d'assurer le développement durable des espaces concernés, en mettant en valeur des ressources locales, en favorisant la coopération, en créant de nouvelles places de travail, etc.

Doté de 12'500 francs en espèces, ce concours encourage en premier lieu des projets, mais récompense également des produits, des services, ainsi que des oeuvres artistiques ou journalistiques.

6. Communication

L'action du SAB passe également par une communication régulière avec le public, les médias et les membres de notre organisation. Au niveau du public et des médias, le SAB communique par le biais de son site Internet, ainsi que par la diffusion de communiqués de presse. Les membres du SAB reçoivent, dix fois par an, la revue « montagna ». Montagna est une publication trilingue (allemand – français – italien) qui présente des thèmes d'actualité, des dossiers sur les enjeux des régions de montagne, ainsi que des articles liés aux activités du SAB. Le SAB organise aussi régulièrement des séminaires et des journées d'étude, destinés à sensibiliser et à informer les acteurs régionaux, vis-à-vis de thèmes stratégiques.

Informations complémentaires disponibles sous: www.sab.ch

